Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 75 (1980)
Heft: 2-fr: Initiative en faveur de la culture

Artikel: Des ateliers pour artistes!
Autor: Baertschi, Pierre
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-174870

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Genève: Reconversion des anciennes halles

Des ateliers pour artistes!

Situées en plein centre de la Ville de Genève, les anciennes halles de l'Ile reconverties abriteront de nouvelles activités dès la fin de cette année. Alors que leur démolition était prévue déjà vers 1970, en 1976, la décision fut prise de les conserver en leur donnant une nouvelle affectation.

Construites en 1849 par l'architecte *Gignoux,* dans le but d'abriter les abattoirs et boucheries de l'Ile, elles devaient devenir des halles vers 1877. Le bâtiment comptait 31 loges ou échaudoirs distincts, pour l'abattage du bétail. A l'aval, une demi-rotonde abritait la triperie et les rampes nécessaires pour le lavage des intestins... Les magasins pour les suifs, laines et cuirs se trouvaient à l'étage.

Vers une démolition

De 1851 à 1877, deux aigles, symboles de la République, étaient élevés dans une cage à cet emplacement; ils étaient nourris avec les déchets de boucherie. Dès 1876, les abattoirs furent transférés à la *Jonction* et ces bâtiments devinrent des halles marchandes. On venait de supprimer les marchés permanents sur les rues et les places de la ville.
Ainsi, pendant près d'un siècle, ces bâtiments abritèrent des halles. En 1958, le Service d'hygiène demanda que la Ville de Genève entreprenne d'importants travaux, car ces halles ne répondaient plus aux *conditions minimales d'hygiène.* En 1969, les commerçants quittèrent les lieux. Un concours fut alors organisé par la Ville, dans l'idée de remplacer les anciens bâtiments par une nouvelle construction comprenant un grand restaurant et une salle de société. Un projet prévoyant une toiture-terrasse couvrant un restaurant au fil de l'eau fut finalement retenu. En 1975, une dépense d'environ 800000 francs était prévue pour entreprendre la démolition des anciens bâtiments; provisoirement une esplanade devait être aménagée.

Demandes de maintien

C'est alors que plusieurs personnes, conscientes des possibilités de reconversion offertes par ces locaux, décidèrent d'intervenir en faveur d'un maintien de ces bâtiments. Sous l'impulsion de Monsieur *Pierre Jacquet,* une réunion eut lieu entre diverses sociétés de sauvegarde et des associations à but culturel (artistes, sculpteurs, musiciens, comédiens, artisans, etc.). Une pétition demandant le maintien du bâtiment existant et sa reconversion fut alors déposée. Ces groupements proposaient la création d'ateliers d'artistes et d'artisans ainsi que de petites salles de réunion. Le bistrot existant devait être maintenu. Notons que la *Société d'art public* (section genevoise du «Heimatschutz») fut l'une des chevilles ouvrières des diverses démarches entreprises. Cette initiative reçut le soutien d'un groupe de six architectes et historiens de l'architecture qui, pour leur part, mirent en évidence l'intérêt stylistique de ce bâtiment néo-classique.
Après avoir examiné ces diverses demandes, le *Conseil municipal* de la Ville de Genève décida en 1976 d'abandonner les études de démolition et les projets antérieurs et d'entreprendre une étude de reconversion et de maintien des anciennes halles.

Projet de reconversion

Le nouveau projet fut mis au point et au mois d'avril 1978 un crédit de 6300000 francs fut voté. Les travaux de transformation débutèrent à l'automne de la même année. Le gros œuvre, en

Vue aérienne de l'Ile avec les anciennes halles (photo Trepper).

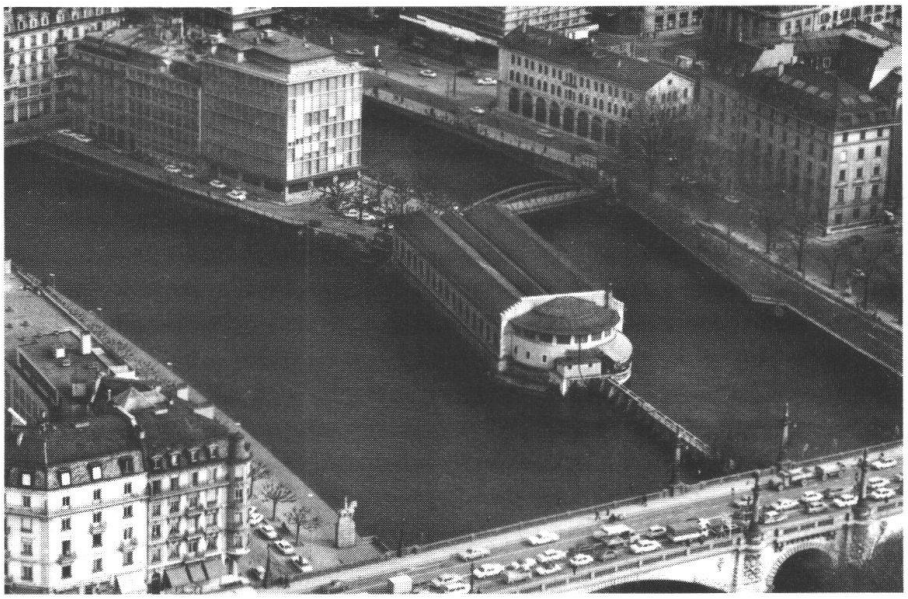

moellons appareillés, ne posait pas de problème particulier. La couverture, les divers aménagements du second œuvre et l'esplanade du restaurant devaient être refaits. A vrai dire, une transformation un peu analogue, mais pour un programme différent, s'était produite en 1877 lorsque le bâtiment de boucherie avait été reconverti en halles...
Le projet actuel prévoit la suppression des verrières couvrant l'allée centrale. Celle-ci devient un lieu de promenade, qui fait partie intégrante des parcours piétonniers prévus dans ce secteur. Des aménagements ultérieurs rendront possible un cheminement piétonnier de l'Ile jusqu'à la place des Volontaires (Forces motrices). Les halles constitueront donc un *pôle d'animation* particulièrement bien situé et d'un accès facile.

Lieu d'animation

Le projet de reconversion des anciennes halles permet d'abriter un programme varié:
– *au rez-de-chaussée: une allée centrale, deux galeries d'exposition et dans la demi-rotonde un restaurant*
– *à l'étage: dix artistes et artisans de toutes les catégories artistiques et une salle de répétition pour orchestres.*
Notons que la création de ces locaux pour artistes s'inscrit dans le cadre d'un programme plus général de la Ville, qui a déjà construit des ateliers analogues au *Seujet* et aux *Minoteries* notamment. Ces locaux sont mis à disposition des artistes à des tarifs assez modérés. Il est réjouissant de voir que ce projet a pu se concrétiser à cet emplacement. Il permettra de conserver, en aval de l'Ile, un volume bien inséré dans son environnement fluvial et de créer un lieu d'animation de premier ordre dans un site privilégié. *Pierre Bœrtschi*

Les 50 ans du Centre suisse de l'artisanat

Un pont entre la montagne et le Plateau

Depuis 1930 l'artisanat populaire est encouragé, et les paysans de la montagne aidés.

Voici par exemple Valentin Luzi, graveur sur bois à Conters GR. Il a 78 ans. Depuis qu'il a abandonné la rude économie alpestre, il a des loisirs. Et il les occupe à sculpter dans le bois d'arole, avec son seul couteau de poche, de petits animaux.
Mais, à Conters seulement, il ne peut pas les écouler. C'est ici qu'intervient le Centre suisse de l'artisanat («Heimatwerk»): se faisant l'intermédiaire entre producteur et consommateurs, il s'emploie à faire vendre les bêtes en bois d'arole dans ses magasins des villes. Par-là, il ne se soucie pas seulement de faire gagner quelque argent à Valentin Luzi; il encourage en même temps l'art populaire, il l'apporte aux citadins, il contribue à ce que les montagnes restent vivantes et peuplées. Du même coup, il combat la concentration de l'artisanat d'art dans les agglomérations urbaines; il maintient la diversité régionale, il décentralise.

Art traditionnel et contemporain
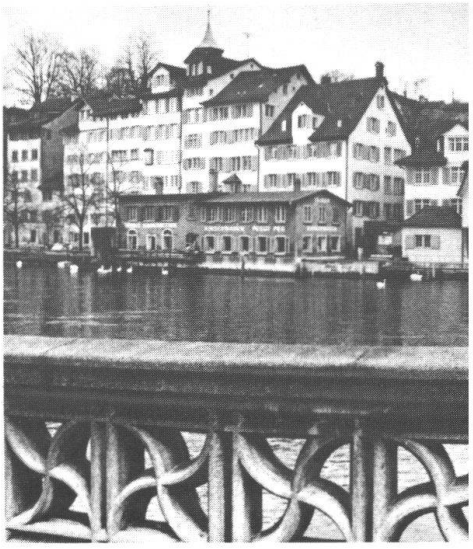
Bien entendu, le rôle d'intermédiaire du Centre s'exerce dans bien d'autres cas que celui d'un Valentin Luzi. L'offre d'articles de l'artisanat, dans les magasins du Centre, est très variée: céramiques, tissus faits à la main et provenant des nombreux métiers à tisser, masques de bois sculpté du Lœtschental, jouets – aux vertus pédagogiques –, mobilier, objets utiles ou décoratifs pour la cuisine et la maison.
Ce faisant, le Centre n'encourage pas seulement les formes traditionnelles, comme nous le dit son secrétaire général M. *Albert Wettstein,* mais aussi bien la création artistique contemporaine. Et grâce aux expositions individuelles ou de groupes qui sont montées au *«Heimethuus»* de Zurich, plus d'un jeune artiste a déjà eu l'occasion de se présenter pour la première fois au grand public.